

Les peuples autochtones

Le budget

Ce budget comprend, au total, 908 millions de dollars pour aider les peuples autochtones :

- 30 millions de dollars pour soutenir l'éducation de la maternelle à la 12^e année afin que les élèves reçoivent une éducation comparable, que la salle de classe soit située sur la réserve ou à l'extérieur de la réserve.
- Un prolongement du financement de 330 millions de dollars pour de l'eau potable sur les réserves.
- 10 millions de dollars sur deux ans pour traiter de la violence faite aux femmes et du nombre extrêmement élevé de femmes autochtones disparues ou assassinées.
 Ce financement est acceptable, mais il ne traite pas des quelque 500 femmes autochtones qui sont disparues au cours des vingt dernières années.
- 53 millions de dollars afin d'assurer d'autres progrès sur le développement de partenariats avec des organisations des Premières nations, des gouvernements provinciaux et territoriaux sur la prestation des services de garde et des services à la famille.
- Un montant de 199 millions de dollars était prévu pour mettre en œuvre la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, alors que quelque 150 000 Autochtones ont été forcés de fréquenter des écoles publiques au cours du dernier siècle.

 285 millions de dollars pour améliorer les résultats des Autochtones en matière de santé, en renouvelant les investissements dans l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones, la Stratégie nationale de prévention du suicide chez les jeunes, les programmes de santé des mères et des enfants, l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone, et le Fonds de transition pour la santé des Autochtones.

Les effets concrets

Les taux d'obtention de diplômes et d'emploi chez les Autochtones sont les plus bas au Canada. Investir 2 milliards de dollars dans l'éducation, les services d'éducation, la langue d'enseignement et le développement de compétences était nécessaire dans ce secteur seulement. Ne pas lever le maximum de 2 % pour le financement des services essentiels des Premières nations en place depuis 1996 est discriminatoire. Le maximum signifie des niveaux de scolarité plus élevés, correspondants à moins d'étudiants chaque année. Au cours de la première moitié de la présente décennie, plus de 10 000 étudiants qui auraient pu devenir des entrepreneurs, des prestataires de soins de santé ou des ouvriers qualifiés ont été refusés.

Les Autochtones connaissent les pires conditions en ce qui a trait à l'eau au Canada. Les fonds publics fédéraux exigent que les collectivités investissent 20 % du financement pour les projets relatifs à l'eau et aux eaux usées, ce qui représente un montant pratiquement impossible pour n'importe quelle collectivité. Cela signale également que le gouvernement fédéral poussera les collectivités autochtones vers des PPP afin de financer leur infrastructure de l'eau.

L'offre de logements abordables n'a pas suivi le rythme des données démographiques des Autochtones à la hausse. De manière significative, le logement autochtone ne répond pas à l'objectif de 2,5 milliards de dollars établi par les experts et les défenseurs du logement. Encore une fois, le budget fédéral ne réussit pas, de manière significative, à répondre aux besoins en logements sociaux et sur les réserves des Autochtones.

De meilleurs choix

Le budget fédéral de cette année aurait pu prévoir un plan qui répondrait aux besoins des Autochtones – des aménagements des eaux pleinement financés, des initiatives vertes et des projets d'habitation qui créeraient des emplois et amélioreraient les services publics autochtones afin de jeter les bases pour une économie plus forte et une société plus égale.

Le budget aurait pu démontrer qu'il v a une meilleure façon d'atteindre un équilibre fiscal par le biais d'investissements intelligents plutôt que l'approche de « budget d'urgence » historique pour les peuples autochtones. Le gouvernement fédéral avait la capacité de renforcer les relations avec les leaders autochtones nationaux en basant le budget sur une plus grande collaboration, des partenariats de travail efficaces et un respect mutuel. Dans cet esprit, le gouvernement fédéral aurait dû traiter le « budget de l'Accord de Kelowna » (c'est le même gouvernement qui a coupé l'Accord de Kelowna pour lequel il y avait déjà eu un engagement) afin d'aider à combler l'écart dans la qualité de vie qui existe maintenant entre les Autochtones et les autres Canadiens. L'objectif ultime de cet effort était de traiter des conditions graves qui contribuent à la pauvreté parmi les Autochtones et de voir à ce que ces

personnes puissent profiter plus pleinement de la prospérité du Canada et y contribuer. En adoptant le « budget de l'Accord de Kelowna », toutes les parties étaient engagées à aller de l'avant de façons qui mettent à profit les principes enchâssés dans la Constitution, y compris la reconnaissance et l'affirmation des droits des peuples autochtones et des droits conférés par traité existants.

On doit mettre fin aux niveaux de financement discriminatoires pour les agences de protection de l'enfance des Premières nations. L'engagement face aux droits des peuples autochtones a été affaibli par le défaut de soutenir la Déclaration sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies. Cette position doit être renversée.

Les Autochtones continuent d'être confrontés à des taux de mortalité infantile élevés et à une faible espérance de vie. En raison de la génétique unique, des circonstances sociales et de celles inhérentes au mode de vie, les Autochtones sont de trois à cinq fois plus à risque que la population en général d'être diagnostiqués comme souffrant du diabète. Les taux de suicide sont entre trois et onze fois plus élevés que la moyenne nationale, ce qui signifie qu'il y a une épidémie de suicides qui se produit parmi la population des jeunes autochtones au Canada. En fait, le suicide est maintenant la principale cause de décès dans cette population, qui est également la population qui connaît la croissance la plus rapide au Canada. Un régime de soins médicaux stratégique et des affectations annuelles du financement sont nécessaires plutôt que des annonces sporadiques, qui ne permettent pas une meilleure planification à long terme.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous à http://scfp.ca/budget.

ssj/sepb491 8 mars 2010